



**PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2019
ET UTILISATION DES SURPLUS
PAR M. ALAIN BEAUDRY, MAIRE**

29 juin 2020

Chers citoyens,

Tel que dicté à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous présente ici les éléments importants du rapport financier de la Ville de Joliette au 31 décembre 2019.

Au final, le solde de nos états financiers montre un excédent de 5 M\$. Ces résultats pourront servir encore une fois à réduire la dette, bien le bilan que le démontrent une fois de plus, une diminution de la dette de 615 000\$, passant de 66,2 à 65,6 M\$.

Au-delà les chiffres, je vous rappelle les grands projets que nous avons menés à terme à partir de ce budget. En 2019, nous avons entamé les travaux de réfection des infrastructures sur la rue Saint-Pierre Sud, entre les rues Lépine et Piette. Des travaux que nous sommes en train de compléter et qui se termineront dans les jours qui suivent. L'an passé, nous avons aussi assuré la construction de la patinoire BLEU BLANC BOUGE, un lieu qui a accueilli pas moins de 14 500 visiteurs à son premier hiver. Parmi les autres constructions ayant directement profité aux citoyens, notons celles des deux nouveaux chalets aux parcs Réal-Laurin et Arthur-Normand. Nous nous rappellerons donc de 2019 comme d'une autre bonne année de développement et d'entretien de nos réseaux.

Pour ce qui est de 2020, malgré un contexte de pandémie et de gestion de crise, nous serons en mesure de poursuivre nos investissements.

Une responsabilité qui nous revient, en matière d'entretien et de remplacement de nos infras, mais aussi pour assumer notre rôle dans la relance de l'économie.

En ce sens, nous avons devancé les travaux de réfection de la rue Saint-Charles-Borromée entre le boulevard Manseau et la voie ferrée. Un chantier majeur d'une valeur de 4,1 M\$ qui s'active depuis déjà la mi-mai. J'en profite d'ailleurs pour remercier la population pour la patience dont elle doit faire preuve. Mais cette patience sera récompensée une fois les travaux complétés! Les nouveaux aménagements projetés pour l'intersection formée des rues Saint-Charles-Borromée et Baby viendront améliorer la circulation automobile, mais aussi la sécurité des cyclistes et des piétons.

Parce que le moment est aussi bien choisi pour prévoir des nouveaux aménagements récréatifs, plusieurs travaux seront effectués dans nos parcs, et ce, dans le respect le plus strict des mesures sanitaires de protection.

Dans le parc Lajoie, de deux terrains de tennis vieillissants, les citoyens passeront à un terrain de tennis revampé et un nouveau terrain de pickleball. Au parc Réal-Laurin, après la construction d'un nouveau chalet l'été dernier, l'aménagement des sentiers sera complété et un circuit de pump track sera intégré cet automne. Toujours dans l'aménagement de nos espaces verts, deux nouveaux chalets s'ajouteront aux parcs Émile-Prévost et Arthur-Leblanc.

Bref, malgré un contexte délicat et une situation de crise planétaire en lien avec la Covid-19, la Ville de Joliette garde le cap et espère ainsi prendre part à la relance économique, tout en poursuivant ces objectifs d'amélioration du milieu de vie pour bénéfique de ses citoyens.

JOLIETTE, le 29 juin 2020

Alain Beaudry,
Maire,
au nom de tous les membres du conseil